

Chanoine Brugière

Queyssac



Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède



B10 le bourg 4 m	la Forêt 1/2 0	la Nègre 2NO
les Archets 2 1/2 NO 2	Graves (Grave) 3/4 0	Parouty 2 1/2 NE
les Angles 15	le Mas 1 1/2 N 5	Perceuil (Penots?) 1.0
Beau Soleil 3ON	Mingelle 1/2 ON	les Penots 1/2 05
la Boissière 1 1/2 NO	Montplaisir 4NO	Pinquerre 3ON
Bolet 1N	le Mortier 5NO 6	la Querille 50
la Borie 2NO	les 2 font 3NO (les 2 Mont?)	Reclausson 3N
Bos Nègre 1 1/2 ON	Min de Casset 2NO	* Redoulet 15
* Bredier 3NO	le P. Moulin 1NO	Toutifaut 40
la Brunetière 4NO	le Gd Moulin 1 1/2 NO	le Grand Vignoble 5 1/2 NO?
la Chapelle 30	Min de l'Amiral 3NO	avant 93 était de Queyssac
Corail 4N	la Mouthe 3ON 77	Vigueyrat 5NO
Flouyrac 2 1/2 NO 5	les Moussières 2 1/2 N	la Teignie (la Vergne de Campugret?)
les deux Font 3NO	Mon Rouge 4ON	

Queyssac	
Sagironie	1808
Sagironie Jacques	1816
Duperrier Sagironie	1831
Delleilh Antoine	1834
Martin	1849
Hélies	1853
Javertac	1860
Morton de Sachapelle	1871
Archez	1871
Hélies	1877
Culture Jacques	1882

Queyssac. 590 hab.; 11 feux au bourg; 1235 hect.;
100 m 144 m altit.; à 10 Kil. de Bergerac; à 41 Kil.
de Périgueux. — 56 grottes où l'on pénètre facilement.
Revenus (Commune en 1884) 35,18 x 48
Revenus (Fabrique en 1881) 510^{fr} (ch. 299^{fr})
Sol: Crétacé supérieur. Carrrières. Mollasse. Minières
de fer. — Cette commune est montagneuse et cou-
pée de petits vallons. Sa nature du sol est bon-
ne en général. Il y a du blé, des vignes, des
bois, quelque peu de mine de fer. Elle est arro-
sée par le petit ruisseau de Mary ou Marie et le
Queyssac. Il y a aussi plusieurs fontaines as-
sez fortes pour alimenter des moulins. L'air est
bon. — Ancienneté. Cette paroisse, qui
faisait anciennement partie de l'archiprêtré de
Villainblard (ou Neuvic) était à la collation du
chapitre cathédral. Elle est mentionnée dans
les plus anciens pouillés. « Eccl. de Corsac » (XIII^e s.);
« Eccl. de Caissac » (av. 1317); « Cure de Queyssac »
Pouillé de 1516-1538; « Coychat et Caissac »
(Pouillé de 1556) etc.
Supprimée à la Révolution la paroisse de Queys-
sac fut annexée à celle de Sémbras lors du
rétablissement du culte et enfin de nouveau
érigée en succursale par ordonnance du 27
décembre 1862.
Titulaire et patron: St Pierre-es-liens 1^{er} août (sta-
tistique de l'Evêché); Registres paroissiaux de 1668 etc.
Eglise. L'église offre de l'intérêt dans son sanc-
tuaire roman et sa coupole qui précède. (XII^e s.)
6 petites Croisées; vitraux de St Pierre-es-liens.
une chapelle à la Vierge.
2 cloches: 1500 liv. 430 liv.
Sacristie derrière le chœur avec cheminée mais
point de porte; elle est humide.
Cimetière à côté de l'église.
Presbytère à 5 mètres. 6 pièces avec dépendances.
Jardin de 5 ares. — (Arch. de la Dord. série O) 21
juin 1858 acte retenu Bloy notaire à Bergerac por-
tant vente à la commune moyennant 503^{fr} par les
Sieur et Dame Javixac et la dame Deltelh d'une
parcelle de terre pour y construire un presby-
tère. — (Arch. de la Dord. 278 n° 314) Vente
à Pierre Charles Secondat: une terre labourable
dépendant du Presbytère de Queyssac (17 mess. an.
IV) 792^{fr}. —
260 piquets (100 hommes); 2 écoles. — 7 à 8 mendiants
2 cabarets.
Service fondé par la veuve Aubertie (En litige).
(Arch. de part.) Cures de l'église paroissiale de Saint
Pierre de Queyssac: Pierre Lafont vic. 1668. 1669.
Savy prêtre 1671. Curé 1679.
Denioz Curé 1686. — S. Pierre Curé 1705. 1709.
A gauche en entrant dans l'église Pierre Renu-
laire d'un chevalier de Malte.
Au lieu dit la Chapelle (au dessous de Lamoulle)
chapelle dont il ne reste rien: C'était là (je crois)
qu'était le lieu de dévotion à St Quirice.

(Queyssac) & chapelle de Bredier près de la Négrie où est l'habitation de M^e Beysseance ex-notaire à Bergerac.

À Au Mas ancien château en ruines avec chapelle à M. de Rochon. (fin)
- Notes intéressantes sur les biens de la curie de Queyssac (Arch. de la Dord. Q 208 (1791) -

Eglise, l'église construite, ainsi qu'on nous l'avons dit en 1272, est une des plus grandes du diocèse ; sa longueur est d'environ 50 pieds ; il n'y a qu'une nef sans bas côtés. elle a 3 chapelles (2 à gauche, 1 à droite. celle de St Jean est la plus ancienne). Elle est de style ogival (l'église), mais la voûte a été détruite et remplacée par une boisserie à plein cintre, ce qui est d'un mauvais effet. Il reste de l'ancien monument des croisées ogivales fort belles surtout celle de l'est divisée en trois niveaux, le portail et les trois petites chapelles dont nous avons parlé. C'était autrefois une véritable forteresse il dessus de la voûte était un lieu de défense et l'intérieur de l'église un lieu de refuge et c'est pour cela qu'on y voit un puits. Le portail orné de feuillages et de fleurs de bonne sculpture gothique est flanqué de deux tours crénelées.

Cette église était une collégiale de 4 prébendiers. Les chapelles sont dédiées : au Sacré-Cœur, à la Vierge, à St Jean.

10 fenêtres ornées de vitraux ; 2 portes.

Tableau : descente de croix. La Vierge.

Petite sacristie avec cheminée

(Voûte de l'église refaite en briques en 1869.)

2 cloches. 1.000 liv., 800 (filée.)

Cimetière à 150 mètres.

Presbytère à 100 m. 6 pièces avec dépendances ;

jardin de 30 mètres carrés avec une vigne ; est la propriété de l'hospice que la commune loue pour le logement du curé.

(Archiv. de la Dord. Q 550 N° 327) 2 thermidor an IV.

Bâtimens et cyprès communiés de Beaumont.

Propriétaires : les presbytères appelés les objets de Reconnaissances ; adjudicataires Pierre et Marie Grenier 2.700*.)

800 pâques (dont 200 h.), 5000 communions annuelles.

Confréries : du sacré Cœur, du S. Cœur de Marie,

du scapulaire établies le 22 janvier 1843. - Confré-

ries : du Rosaire ; de St Joseph.

20 à 30 mendiants ; 3 enfants assistés ; 3 sourds-mu-

ets. Association de charité procédant par souscrip-

tions. Rente de 300* à distribuer aux malheureux ;

fondation par M. Foussal d'une rente au capital

de 300* pour messe.

L'école des filles ayant 120 élèves dirigée par les

sœurs de St Marthe. Les notes de M. Rente partent : a

La maison, ancien couvent des Dames de la Foi

avant 89 ne fut pas aliénée. Après la Révolution

une commission se forma pour la gérer, appela

les sœurs d'Ormet sous M. Feytaud mais depuis

la session, c'est alors que vinrent les sœurs de

St Marthe, c'est toujours une commission spéciale

qui gère. » Mes notes authentiques portent éga-

lement l'aliénation des biens du Doyenné de la

ville, comme nous le verrons dans la suite.

Il y a deux tours et couronné de crénelles et de mâchicoulis.